

Recrutement, croissance, financement, comment la Legaltech y fait face en 2022 ?

Startuppeurs du droit, auteurs d'une solution innovante dédiée aux métiers du droit, l'édition 2022 du baromètre des legaltechs françaises recensant les acteurs du secteur et ses tendances est lancée. À vos réponses !

C'est le rendez-vous annuel attendu par les startups de la Legaltech, les investisseurs et les institutionnels. Pour la sixième année consécutive, le baromètre annuel de la Legaltech fait le point sur un écosystème qui s'ouvre et se structure.

Les acteurs de la Legaltech se sont-ils mis au vert depuis l'année dernière ? Comme d'autres entreprises, ces startups ont-elles compris que la RSE peut être un atout de développement ? Les mois à venir verront, peut-être, naître parmi elles, la prochaine licorne de la French Tech. L'espoir est en tout cas permis. De plus en plus d'entreprises ont un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions d'euros et une croissance annuelle supérieure à 100%. Autre signe positif, les levées de fonds se sont multipliées cette année. L'édition 2021 du baromètre des startups françaises de la legaltech l'a prouvé, 23% des startups interrogées étaient financées par des business angels et 20% ont au moins un fonds privé à leur capital.

Leurs solutions Legaltech ayant été largement adoptées lors de la crise du

Covid, la centaine de startups du droit et acteurs juridiques ayant répondu en 2021 annonçaient des recrutements importants. 87% d'entre eux avaient prévu d'embaucher dans les trois mois et 64% voulaient engager un à cinq salariés supplémentaires. Ont-elles réussi à le faire ? Le secteur en a-t-il profité pour se féminiser ?

À l'heure de la crise du recrutement et de la transition énergétique, Maddyness, Wolters Kluwer et la Banque des Territoires scrutent de près le secteur et rendront leurs analyses dans la sixième édition du baromètre de la Legaltech au début de l'année 2023, sous l'œil averti d'un conseil scientifique.

Visant à l'origine les avocats, ces acteurs ont toqué à la porte des éditeurs de logiciels, des experts-comptables, des cabinets de conseils, des autres professionnels du droit et des entreprises. Après le « banking as a service » consistant à proposer des services bancaires via des API, le monde du « legal as a service » s'est définitivement ouvert. Au-delà du cadre strict du droit, les startups d'automatisation de la compliance, les Regtechs et les RHtechs gravitent désormais dans l'écosystème Legaltech. C'est pourquoi, pour la première fois, ces entreprises et solutions seront, elles aussi, cartographiées.

Maddyness, Wolters Kluwer et la Banque des Territoires invitent les entrepreneurs de toute la France, à l'origine de solutions innovantes dédiées aux professionnels du droit, [à remplir ce questionnaire](#) afin de figurer dans le baromètre Legaltech 2022. Vous avez jusqu'au 17 octobre.